

Saint-Lô Agglo soigne ses étudiants

En adoptant un schéma local de l'enseignement supérieur, les élus de Saint-Lô Agglo souhaitent rendre le territoire plus attractif et plus facile à vivre pour les étudiants.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi l'agglomération de Saint-Lô veut-elle développer tout un programme d'actions en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

Si Saint-Lô n'est pas à proprement parler une ville universitaire, l'agglomération manchoise ne compte pas moins de 2 000 étudiants. « **Avec une cinquantaine de formations réparties sur onze établissements** », comme le souligne Emmanuelle Lejeune, vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur. Pour « **attirer de nouveaux actifs sur son territoire** », Saint-Lô Agglo veut « **investir dans la formation de l'enseignement supérieur** », mais aussi « **garantir une offre de qualité** », tout en favorisant « **le lien entre la formation, l'emploi et la recherche** ». Un programme ambitieux, pour lequel les élus ont voté lundi soir une « **feuille de route** ».

En quoi consiste ce schéma ?

« **Il s'agit d'élaborer un programme d'actions destiné à poursuivre le travail déjà entrepris**, concède Emmanuelle Lejeune. **Avoir une vision à plus ou moins long terme, planifier les actions et trouver des financements.** » Pour y parvenir, la collectivité a fait appel à un cabinet d'études. Par écran interposé, Julien Calmand a livré cet état des lieux devant les élus, lundi soir. En dépit d'une visioconférence pour le moins chaotique, ce docteur en sciences de l'éducation a notamment énuméré les actions à mener.

Pourquoi l'agglomération saint-loise veut-elle se positionner comme un acteur important en matière d'enseignement supérieur ?

« **Notre force, c'est notre agilité**, insiste Fabrice Lemazurier, le président de Saint-Lô Agglo. **Nous avons cette capacité à fédérer, animer et mettre tous les partenaires autour de la table.** » L'objectif est bel et bien de lancer une grande opération de sé-

duction en direction des étudiants, « **mais aussi des apprentis ou des alternants** ». Selon Fabrice Lemazurier, « **ils ne viennent pas forcément chez nous par choix mais ils s'y sentent bien** ».

La création de logements étudiants est-elle au programme ?

Si la collectivité n'a pas la main dans ce domaine, les élus reconnaissent que le logement « **fait partie de la même logique d'accompagnement** ». Le déficit d'hébergement a d'ailleurs été pointé du doigt par Brigitte Boisgerault (Saint-Lô). « **Le groupe FIM a, de son côté, un projet de construction, reconnaît le président. Nous espérons que des pistes vont sortir de terre dans les deux ans qui viennent.** »

Des réalisations concrètes sont-elles prévues dans les mois à venir ?

Dès octobre 2023, une épicerie solidaire étudiante doit être créée, « **mise en place par l'Association sportive et culturelle des étudiants** ». En janvier 2024, un groupe de travail doit se constituer « **pour la mise en œuvre d'un événement fédérateur de formation et orientation, en lien étroit avec les acteurs économiques** ». En d'autres termes, un salon de l'étudiant qui pourrait se dérouler en janvier 2025. À l'issue de cette présentation, plusieurs élus ont avoué être quelque peu restés sur leur faim. « **On se pose des questions sur la méthode mise en place** », regrette Laurence Yagoub (Saint-Lô). **Dix minutes, c'est un peu juste pour discuter de l'enseignement. Nous aurions plein de questions à poser.** »

Dossier réalisé par Éric MARIE.



Saint-Lô Agglo a décidé de mettre en avant l'enseignement supérieur, pour attirer les étudiants, les former et les garder dans le territoire. Ouest-France